

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 17

24^e année • mercredi 28 avril 2021

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



OLIVIER VOGELSANG

AGIR FACE À LA FRACTURE SOCIALE

L'Union syndicale suisse tire la sonnette d'alarme: plus d'un demi-million de salariés sont au chômage ou au chômage partiel, avec une baisse d'au moins 20% de leur revenu. Les écarts se creusent et les emplois précaires se multiplient. La faïtière revendique plus de sécurité sociale et de solidarité. **PAGE 5**

POINT DE MIRE

Ligne rouge à défendre

Sylviane Herranz

Les espoirs exprimés par Ursula von der Leyen lors de l'accueil de Guy Parmelin à Bruxelles vendredi ont été douchés. Son souhait d'une «nouvelle impulsion à la finalisation de l'accord-cadre dans un délai court» n'a pas survécu à la rencontre. L'accord est aujourd'hui dans une impasse. Et c'est tant mieux pour les salariées et les salariés de Suisse et pour tous ceux qui sont appelés à travailler dans nos frontières. Le président de la Confédération a porté le message d'une Suisse divisée sur de nombreux points, mais unie dans le refus d'un accord remettant en cause sa souveraineté, notamment sur la protection des salaires helvétiques. Des salaires les plus élevés d'Europe certes, mais pour certains travailleurs insuffisants pour vivre.

Parmelin est allé requérir le retrait de trois éléments litigieux: la protection des salaires, les aides de l'Etat et la directive européenne sur la citoyenneté. La réponse a été cinglante: «Il n'est pas acceptable de supprimer de l'accord les trois points qui posent problème à la Suisse», a lancé peu après la rencontre le porte-parole de la Commission européenne. Pourtant le président de la Confédération avait lâché du lest en annonçant à Ursula von der Leyen que la Suisse acceptait la «reprise dynamique du droit européen» dans sa législation. Cette reprise est la pierre angulaire de l'accord-cadre, dont l'objectif est de créer un cadre juridique institutionnel chapeautant cinq des sept premiers accords bilatéraux conclus en 1999, dont ceux sur la libre circulation des personnes, le transport aérien, le transport des marchandises et des voyageurs et celui sur les échanges de produits agricoles. L'accord-cadre n'est pas près de voir le jour. La suppression, ou la modification des mesures d'accompagnement, comme la règle des huit jours qui passerait à quatre jours ou la limitation des cautions pour les entreprises détachant des travailleurs, est hors de question pour les syndicats suisses. Qui refusent également une reprise automatique de la jurisprudence de la Cour européenne en matière de conditions de travail. Cette dernière ayant à plusieurs reprises autorisé le dumping salarial au motif que certaines conventions collectives ou autres réglementations locales sont des obstacles à la libre concurrence.

Cette ligne rouge syndicale est à défendre bec et ongles. D'autant plus dans la situation de crise sanitaire et économique dans laquelle est plongée notre pays. La hausse massive du chômage et du sous-emploi va, elle aussi, susciter une énorme pression sur les salaires et les conditions de travail. Les menaces de licenciements et de fermetures d'entreprises sont là. L'offensive patronale a commencé, comme l'atteste la situation chez Swissport où la direction impose des baisses de salaire massives en contrepartie du maintien des emplois. Les petits boulots, sans protection, se multiplient. La précarisation avance à grands pas, touchant en priorité les travailleuses et les travailleurs les moins bien lotis, dont nombre d'entre eux, au chômage, ont subi d'énormes pertes de revenus. Pour défendre cette ligne rouge, pour empêcher le dumping et le nivellement par le bas, la résistance est à l'ordre du jour. Le premier pas, c'est la mobilisation. Et c'est aussi le renforcement des syndicats, organisations de défense collective des salariés. Ce samedi 1^{er} Mai, des rassemblements ou des événements auront lieu aux quatre coins du pays. Saisissons ces espaces de liberté retrouvée, même si elle est encore restreinte, pour montrer que tous ensemble, nous sommes une force à même d'affronter les défis actuels et à venir. Bon 1^{er} Mai à toutes et à tous! ■

PROFIL



Claude Bongard, voies d'harmonie.

PAGE 2

CONGRÈS D'UNIA

«C'est le moment de changer de cap!»

PAGE 3

RACISME

Le travail, terreau de discrimination.

PAGE 7

CHÔMAGE

Eviter les sanctions.

PAGE 10

VOIES D'HARMONIE

Ebéniste d'art et accompagnateur spirituel et émotionnel, Claude Bongard chemine sur la voie de la paix intérieure. Itinéraire au tracé pluriel

Sonya Mermoud

C'est une personne aux racines et aux passions composites. Un homme originaire de Corée qui fabrique aussi bien des cuillères à crème de Gruyère traditionnelles que des attrape-rêves, des tableaux veinés de fil d'or et des tambours de cérémonie. Un guide qui pratique le chamanisme comme il s'inspire dans sa vie du Wabi-sabi, dérivé de principes bouddhistes zen et du taoïsme. C'est aussi un biker, ancien champion de billard et adepte des arts martiaux, qui a pagayé dans les rivières en kayak et s'est baladé avec des chiens de traîneau. Et un fêru de musique metal qui alterne volontiers avec des chants de méditation... A 48 ans, Claude Bongard, divorcé et père de deux enfants de 16 et 19 ans, semble avoir déjà vécu plusieurs vies. Par la diversité de ses centres d'intérêt comme de ses activités professionnelles. Et cela alors même que son physique contribue encore à brouiller les pistes, le Fribourgeois ressemblant autant à un Amérindien qu'à un Asiatique ou à un Esquimau – il a d'ailleurs joué récemment le rôle d'un figurant inuit dans une fiction de Canal+.

LA LANGUE DU BOIS

Fils adoptif d'un menuisier, Claude Bongard grandit à Broc, dans une atmosphère de copeaux et de sciure. Et son amour de la forêt et de la nature avoisinante le pousse à effectuer une formation d'ébéniste. «J'ai toujours eu un lien très fort avec le bois. J'aime son odeur, sa chaleur, sa texture. Il me parle, dans un certain sens», explique le passionné rencontré dans son atelier. A 23 ans, CFC en poche, le jeune homme d'alors se met à son compte. A l'époque, il entend coupler sa passion pour le billard avec son métier. «J'avais décroché différents titres au niveau suisse. Je rêvais de devenir un joueur professionnel et de pouvoir dégager du temps dans ce but.» Une ambition à laquelle il finira toutefois par renoncer. Actif sur divers chantiers, Claude Bongard décide par la suite de créer une entreprise et engage six employés. L'équipe œuvre dans le haut de gamme et travaille alors essentiellement pour des clients milliardaires. Plusieurs années se déroulent avant que la Lex Weber, adoptée en 2012 et limitant le nombre de rési-

dences secondaires, mette un frein brutal à l'activité. «Cette votation, avec le départ des grosses fortunes, m'a mis sur la paille. J'ai dû licencier tout le personnel.» Si ce coup du sort d'abord le révolte, Claude Bongard y voit ensuite une occasion de se consacrer entièrement au volet artistique de son travail et à son cheminement intérieur, entrant en résonance avec ses créations.

ÉMOTION INDESCRITIBLE

La voie spirituelle embrassée par l'artisan puise à différentes sources et échanges avec des maîtres. Elle se mâtine de préceptes appris dans les arts martiaux, fondés sur l'équilibre du corps et de l'esprit. La pratique chamanique est, elle, intuitive, nourrie de rencontres et de relations privilégiées avec la nature, empreintes de respect. A chaque fois que cet homme solitaire bien que sociable prélève du bois dans la forêt, il en demande mentalement la permission. Il intègre également dans ses œuvres des principes du Kintsugi. Cette méthode japonaise se fonde sur la réparation de porcelaines brisées. Le Fribourgeois recycle pour sa part d'anciennes poutres pour certaines de ses créations, dans un esprit similaire et conscient de la portée métaphorique de cet art ancestral, parlant de résilience... Cette quête s'est ancrée dans la vie de Claude Bongard à la suite, il y a une quinzaine d'années, de son divorce, «réveillant la blessure de l'adoption et un sentiment d'abandon». «C'est là que s'est produit le déclic», raconte celui qui a alors recherché et retrouvé ses parents biologiques. «Le voyage le plus important de ma vie. Une émotion indescriptible. Au décès de mon père, ma mère, seule avec trois enfants et sans travail, a jugé préférable de me confier à une famille. Je suis en paix avec cette situation. Je ne ressens aucune colère», précise Claude Bongard qui, à travers ses prestations d'accompagnement spirituel et émotionnel, fait profiter de son expérience des personnes concernées par ce genre de situation. «Des parents qui souhaitent adopter me demandent conseil. J'en épaulé d'autres qui rencontrent des problèmes avec l'enfant accueilli. Les 80% des enfants adoptés passent par la case dépression, 50% par des tenta-

tives de suicide.» Le guide aide aussi des personnes en fin de vie et tout un chacun le sollicitant.

TRIANGLE MALÉFIQUE

«Même des psychiatres me contactent», affirme Claude Bongard, avec un sourire dont il ne se départira pas tout au long de l'entretien et un calme, une sérénité rayonnants. Ses connaissances chamaniques, mais aussi la sagesse acquise au contact de différents enseignements, le conduisent encore à organiser des cérémonies avec des cercles d'intéressés notamment durant les solstices et les équinoxes. Autant d'activités qui se passent de pu-

blicité, fonctionnant sur le mode du bouche à oreille.

«Le pire cancer de l'humanité, c'est l'égo et ses lieutenants, la colère et la peur, un triangle maléfique. Il est nécessaire d'accueillir ces émotions, de les identifier, sans se laisser dominer par elles», préconise le guide, en appelant à l'amour, à la sagesse et à la vérité. A l'importance de vivre le moment présent. «Ce n'est pas simple, mais à force de pratique, on y parvient.» Et ce indifféremment des croyances auxquelles on se réfère, «du moment qu'elles vous rendent meilleur». Heureux, manifestant gratitude et bienveillance envers la vie, armé d'un superpouvoir,

le rire, Claude Bongard ne nourrit aucun regret: «Tout ce que j'ai entrepris converge dans un même but d'harmonie. Tout ce qui m'est arrivé fait sens, y compris les épreuves qui m'ont forgé. Je ne changerais rien.» On comprend dès lors qu'il ne recourt pas à ses attrape-rêves. Selon les croyances ces objets doivent être placés vers le soleil levant, afin que les premiers rayons brûlent les mauvais songes. «Je n'en ai pas besoin pour ma part. Je suis en paix.» ■

Claude Bongard expose ses œuvres jusqu'au 22 mai prochain à la Galerie BiseArt, rue des Granges 16, à Estavayer-le-Lac.



Claude Bongard présente l'envers d'un de ses tambours chamaniques. L'artisan d'art intègre volontiers dans ses créations des symboles spirituels issus de croyances et religions diverses.



LES TRAITS TIRÉS

Ambroise Héritier

«C'EST LE MOMENT DE CHANGER DE CAP!»

Le 4^e Congrès ordinaire d'Unia se tiendra les 4 et 5 juin prochain, dans une forme réduite et semi-virtuelle en raison de la pandémie. Présentation avec Vania Alleva, présidente

Propos recueillis par Sylviane Herranz

Unia a 16 ans révolus. Son quatrième Congrès ordinaire devait se tenir en novembre 2020. Il a été reporté pour cause de Covid-19 en juin 2021. Le mois passé, le comité central du syndicat a décidé qu'en raison de la situation sanitaire, il se déroulerait de manière condensée sur deux jours et non sur les trois prévus initialement. Il aura donc lieu les vendredi 4 et samedi 5 juin.

Le vendredi, les quelque 500 déléguées et délégués seront réunis de manière semi-virtuelle. Ils se retrouveront physiquement dans leurs régions respectives et échangeront par écrans interposés pour débattre du Rapport d'activité 2016-2020, de la Stratégie d'organisation 2024 et d'une motion sur le lancement d'un projet de réforme intitulée «Unia 2.0 – Unia pour toutes et tous». Le samedi se déroulera sur le même mode ou, si la situation le permet, en présence à Bienne. Ce jour-là sera principalement consacré aux élections des instances, soit le comité central et les sept membres du comité directeur.

Les quatre textes d'orientation – *Des droits des salariés forts: les mêmes pour tous; Pour plus de temps, plus d'argent et du respect; Reconversion écosociale; Pour une sortie de crise solidaire* – seront, quant à eux, débattus lors d'une journée de congrès supplémentaire en présentiel qui se tiendra dès que les conditions le permettront.

Vania Alleva, présidente d'Unia, explique les raisons de ce redimensionnement et revient sur quelques-uns des enjeux qui y seront débattus.

QUESTIONS RÉPONSES

Le comité central d'Unia a décidé de revoir le programme du Congrès et de repousser les débats sur les textes d'orientation. Pourquoi?

Nous vivons une crise profonde: le chômage qui augmente, la précarisation des conditions de travail, le climat, la pandémie. Ce sont des points où nous avons une obligation d'agir en tant que syndicat. Dans cette situation, nous ne pouvons pas continuer à retarder la date du Congrès. Le Congrès doit définir notre stratégie maintenant, déterminer la direction et décider du lancement du processus de réforme d'«Unia 2.0», nous permettant de

poursuivre notre travail syndical. Nous nous rattraperons dans la discussion tout aussi importante sur les textes d'orientation dès que nous pourrons nous retrouver physiquement.

Qu'est-ce que la réforme «Unia 2.0 – Unia pour toutes et tous»?

Après bientôt 17 ans d'existence d'Unia, le monde a changé. La mondialisation est différente, la digitalisation s'est développée. Dans ce contexte, le syndicat interprofessionnel que nous avons fondé est-il suffisamment avancé? Est-il en adéquation avec les défis actuels? Où en sommes-nous au niveau de notre travail international? Y a-t-il des adaptations à faire? Nous estimons qu'une analyse de ces questions et de ces changements doit être réalisée pour savoir si nos structures sont toujours adaptées ou si elles doivent être transformées de manière forte. Le Congrès de juin décidera si ce débat doit avoir lieu et quand, et donnera un cadre à la discussion. Si la réponse est positive, un congrès extraordinaire sur «Unia 2.0» se tiendra en 2023.

Un des thèmes de la Stratégie d'organisation 2024 est le renforcement des effectifs alors que le syndicat a perdu presque 9% de ses affiliés depuis sa fondation, fin 2004. C'est une question cruciale, non seulement pour Unia mais aussi pour tous les syndicats.

Outre les changements structurels de l'économie, ces derniers ne sont-ils plus suffisamment à l'écoute des salariées et des salariés?

Non, je ne pense pas. Mais il semble que nous ne nous adaptons pas assez rapidement à l'évolution des défis. La question des effectifs est pour nous un enjeu de tous les jours. Il est clair que c'est une question stratégique. Nous voulons rester un syndicat représentatif, implanté dans les branches et les entreprises, avec une capacité d'agir à ce niveau et sur le plan des référents et des initiatives. Un retour à une croissance des membres permettra d'accroître notre force.

La pandémie ne nous a certainement pas aidés. Cela a rendu les mobilisations massivement plus difficiles et notre visibilité en a souffert. Nous avons effectué un gros travail, en étant près des gens, à l'écoute. Nous les avons aidés face aux problèmes liés à la pandémie, à la détresse économique. Unia a aussi effectué un travail de lobbying intense, avec l'Union syndicale suisse, qui a abouti à des décisions importantes pour les salariés, par exemple l'extension des indemnités de réductions d'horaire de travail (RHT), même si on aurait souhaité davantage. Nous nous sommes battus avec succès contre l'initiative de résiliation de l'UDC. Nous avons réussi à stopper les attaques en matière de réglementation comme l'introduction des douze dimanches d'ouverture des commerces que la droite voulait inscrire dans la Loi Covid.

Nous avons réalisé un bon travail syndical, mais sans visibilité, ça a peu d'impact sur la croissance des effectifs... En outre, de plus en plus de personnes ont des difficultés financières. Même si elles nous remercient beaucoup, il n'est pas facile pour elles de faire le pas de se syndiquer. Mais il y a aussi des points positifs, nous avons augmenté en 2020 le nombre de nos membres dans le secteur tertiaire, les soins privés et chez les femmes.



Cette année, le Congrès d'Unia ne pourra pas se tenir en présentiel, comme ici en 2016 lors de la journée supplémentaire qui avait eu lieu à Bienne. Les déléguées et les délégués se rassembleront physiquement par régions et débattront par écrans interposés.

Au moment du Congrès aura lieu la session d'été du Parlement. Le Conseil national y débatera de la réforme AVS 21 qui prévoit la hausse de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans. Cette question sera-t-elle à l'ordre du jour des déléguées et des délégués?

Oui, le Congrès va débattre et adopter une résolution sur ce thème. Concernant AVS 21, Unia a toujours dit que cette réforme ne peut pas se faire sur le dos des femmes. Au contraire, les prestations qui leur sont destinées doivent être renforcées. Notre initiative 13^e rente va dans ce sens. L'appel contresigné par plus de 314 000 personnes et déposé en mars à la Chancellerie est très clair: c'est non à la hausse de l'âge de la retraite des femmes et oui à de meilleures rentes. Or, les signaux venant du Parlement ne vont pas dans ce sens. Il y aura un référendum sur la question, de toute façon.

La devise du Congrès est: «C'est le moment!» Pourquoi cette devise?

Parce que c'est le moment d'agir. D'agir sur le temps de travail, l'égalité, le climat. On ne peut plus attendre; il faut changer de cap! Et nous voulons le faire ensemble, sur le terrain, en force. Un des points clés de notre stratégie d'organisation est le renforcement de notre capacité d'action et de grèves. Nous voulons être un syndicat actif, porté par ses membres, ancré dans les branches traditionnelles et continuant à croître dans le tertiaire, là où le nombre de salariés est en croissance, notamment dans la santé privée.

Elue à la coprésidence d'Unia à Zurich en 2012, puis à la présidence au Congrès de Genève en 2016, vous représentez-vous pour un nouveau mandat?

Oui, je me représente. Je me sens toujours prête à investir toute mon éner-

gie dans la lutte pour de meilleures conditions de vie et de travail. Dans ce contexte difficile de pandémie, je me réjouis d'autant plus de continuer à lutter aux côtés de nos membres et des salariées et des salariés. Porter cette solidarité n'est pas seulement un espoir, ce sont des réalisations concrètes.

Il y aura aussi des changements importants à la direction nationale. Aldo Ferrari ne se représentant pas au comité directeur, et Corrado Pardini nous ayant déjà quittés, deux nouvelles personnes se présentent. Il s'agit de Bruna Campanello pour l'artisanat et d'Yves Defferrard pour l'industrie. Les femmes seront majoritaires à la direction, avec également une vice-présidente féminine et romande en la personne de Véronique Polito. Cette majorité féminine est significative et d'une grande importance pour Unia. ■

L'USS exige une protection intacte des salaires dans l'accord-cadre

Les syndicats ne cèdent pas face à ceux qui considèrent les mesures d'accompagnement comme une «nuisance»

Sylviane Herranz

L'Union syndicale suisse (USS) a réagi vendredi après la rencontre entre Guy Parmelin, président de la Confédération, et Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne. Une réunion au sommet qui «n'a pas permis de résoudre la question de la protection suisse des salaires dans l'accord-cadre avec l'Union européenne (UE)», écrit la fédération syndicale, qui réaffirme dès lors sa position: «Le Conseil fédéral doit imposer la protection autonome des salaires» dans cet accord.

L'USS indique que «grâce aux mesures d'accompagnement, la Suisse a pu éviter que les salaires ne subissent trop de pressions à la baisse dues à la libre circulation des personnes et à l'accès facilité au marché pour les entreprises étrangères» et alerte sur le fait que, sans de telles mesures, «dans leur forme ac-

tuelle», les revenus et les conditions de travail de tous les salariés du pays, qu'ils soient Suisses ou issus de l'UE, «risquent de subir une pression maximale». Face à la position de certains représentants d'Etats membres de l'UE, pour qui «la seule préoccupation semble être l'accès au marché pour leurs entreprises, au détriment des travailleurs», l'USS revient sur les déclarations «d'une clarté glaçante» de l'ambassadeur d'Allemagne tenues dans la NZZ du 22 mars dernier. «Les mesures d'accompagnement sont une nuisance pour les entreprises allemandes, françaises, italiennes ou autrichiennes», cite l'USS, ajoutant que l'ambassadeur avait même affirmé, à tort, que ces mesures étaient «contraires au traité». «La Suisse a les salaires les plus élevés d'Europe», souligne l'USS. En même temps, il n'y a aucun autre pays en Europe où autant d'entreprises étrangères

offrent leurs services qu'en Suisse. L'accès au marché est donc garanti. Cela s'explique, d'une part, par le fait que la Suisse est économiquement très attractive pour les prestataires de services étrangers. D'autre part, il y a l'avantage du peu de barrières linguistiques», les entreprises des pays limitrophes pouvant communiquer avec les clients helvétiques dans leur propre langue.

Pour l'USS, les accords bilatéraux doivent profiter aux salariés et aux salariées en Suisse comme dans toute l'Europe, ce qui implique une protection salariale efficace et un service public garanti. «L'USS continuera à travailler avec ses homologues européens afin d'améliorer la protection des salaires dans toute l'Europe et pour que le service public ne soit pas sacrifié sur l'autel de la logique du marché.» ■

LES CANDIDATS AU COMITÉ DIRECTEUR D'UNIA:

Se représentent:

Vania Alleva, présidente.

Martin Tanner, vice-président et responsable des finances.

Nico Lutz, responsable du secteur de la construction.

Véronique Polito, responsable du secteur tertiaire.

Renate Schoch, responsable du marketing.

Nouveaux:

Bruna Campanello, candidate du secteur de l'artisanat.

Yves Defferrard, candidat du secteur de l'industrie.



Vania Alleva se représente à la présidence, prête à poursuivre la lutte pour améliorer les conditions de vie et de travail.

LES SYNDICATS VEULENT COMBLER LA FRACTURE SOCIALE

Notre pays connaît un sous-emploi massif avec notamment plus d'un demi-million de salariés dépendant du chômage, alerte l'Union syndicale suisse

Jérôme Béguin

Pour de nombreux salariés, la crise du Covid-19 a eu des effets déléteries. Les syndicats tirent la sonnette d'alarme: le chômage et le sous-emploi ont pris l'ascenseur, les écarts de revenus se sont creusés et les jobs précaires se sont multipliés. «Notre pays connaît un sous-emploi massif, a déclaré Pierre-Yves Maillard, le président de l'Union syndicale suisse (USS), lors d'une conférence de presse donnée la semaine dernière. Un nombre record de salariés dépendent de l'assurance chômage et du chômage partiel.» Aux 100 000 chômeurs s'ajoutent en effet 450 000 salariés en réduction de l'horaire de travail (RHT). «Ce demi-million de salariés doivent vivre avec au moins 20% de perte de revenu depuis des mois. A cette population, il faut ajouter les indépendants, dont le revenu est plafonné par l'assurance perte de gain, et les jeunes, qui ont perdu les petits jobs d'appoint et la possibilité de trouver des stages ou un premier emploi.» Selon une estimation de l'USS, les tranches de revenus les plus modestes, jusqu'à 4000 francs brut par mois, perdent en moyenne environ 300 francs tous les mois. Alors que les classes de salaire supérieures à 10 000 francs ont, par contre, entre 300 à 400 francs de plus. «Avec un salaire brut de 4000 francs, les vendeuses et les vendeurs au chômage partiel n'ont que 2500 francs net pour vivre, soit beaucoup trop peu», souligne Vania Alleva, la présidente d'Unia. «Il y a un vrai problème de sous-emploi, de chômage et de baisse de revenus dans notre pays», insiste Pierre-Yves Maillard. Et les perspectives pour les mois

à venir sont préoccupantes. «Aucune reprise notable n'est en vue sur le marché du travail», met en garde l'économiste en chef de l'USS, Daniel Lampart.

EMPLOIS PRÉCAIRES

La situation économique et sociale inquiète l'USS sur un second aspect. Dans plusieurs secteurs, l'activité perturbée par les fermetures s'est redéployée en s'appuyant sur des emplois précaires. C'est le cas dans la restauration, où l'on assiste à un boom des livraisons à domicile par des coursiers. «Ces personnes sont souvent mal payées, ont des horaires de travail aléatoires et une mauvaise couverture sociale. De formation, il n'en est même pas question. C'est très différent de l'exploitation habituelle des restaurants, où une CCT veille à de meilleures conditions de travail avec des salaires minimaux, une réglementation du temps de travail, des prestations sociales et des mesures de formation», explique Daniel Lampart. Dans la vente aussi, les achats se sont déplacés sur internet. «Les plateformes étrangères de vente en ligne Zalando ou Amazon, avec leurs salaires souvent en dessous de 15 francs l'heure, ont pu continuer d'élargir leurs parts de marché. Les plateformes suisses offrent des salaires un peu plus élevés. Mais il n'y a en général pas de CCT et régulièrement des employés déposent plainte pour de mauvaises conditions de travail. En outre, elles comptent nettement plus d'emplois temporaires, que ce soit les entreprises de livraison de colis ou les grandes entreprises comme Galaxus», constate l'économiste. «Bien des vendeuses de mode ont été contraintes, comme nous l'ont confié des intéressées, de faire de

la manutention pour la vente en ligne», explique, pour sa part, Vania Alleva, ajoutant: «Les travaux d'emballage s'effectuent d'ordinaire dans un sous-sol exigü, sans mesures de protection ni lumière du jour, par équipes et sans pause, dans un climat de stress permanent. Avec souvent la perspective de poursuivre le même genre d'activité au-delà du confinement.»

POUR PLUS DE SÉCURITÉ SOCIALE

«Après avoir lutté contre la pandémie, nous devons nous battre pour plus de sécurité sociale», résume Pierre-Yves Maillard. L'USS exige un salaire minimal de 22 francs l'heure, des conditions de travail réglementées et des CCT de force obligatoire y compris pour les nouveaux emplois créés dans les services; la restitution à la population des quelque 5 milliards de francs de réserves excédentaires issues des primes maladie pour renforcer le pouvoir d'achat et stimuler l'économie nationale; le renoncement à tout programme d'austérité afin que le chômage n'augmente pas encore davantage; des garanties d'emploi dans les entreprises, ainsi qu'un soutien aux jeunes en fin de formation dans leur recherche d'un futur emploi. Le président de la fédération syndicale invite aussi la Confédération, les cantons et les organisations patronales à s'engager afin que «tous les jeunes du pays aient à la rentrée 2021 une formation ou un



OLIVIER VOGELSANG

Incertitude, perte de revenus, détresse financière. Le développement du chômage, des réductions d'horaire de travail et des petits boulots précaires affectent une grande partie des travailleurs et des travailleuses en Suisse qui ont vu leurs revenus diminuer drastiquement. L'USS appelle à développer et à renforcer la sécurité sociale.

premier emploi. C'est le retour de solidarité que nous devons à cette génération qui a accepté de lourds sacrifices pendant cette crise et dont nous aurons besoin de toutes les forces et les qualifications pour affronter les défis démographiques et environnementaux.» Au programme de l'USS, Vania Alleva ajoute une meilleure couverture des plus bas salaires en RHT. «Unia revendique depuis le début de la pandémie qu'en cas de chômage partiel, la perte

de gain soit indemnisée à 100% pour les salaires jusqu'à 5000 francs net.» «Ce qui fera la différence, c'est que les Etats comprennent, partout, et aussi en Suisse, que leur rôle ne s'arrêtera pas au moment où la pandémie entamera une vraie décrue, conclut Pierre-Yves Maillard. Comme après la Seconde Guerre mondiale, il est temps d'ouvrir une nouvelle ère de sécurité sociale et de partage des fruits de la croissance.» ■

POING LEVÉ

LES CENTRES D'ASILE, CES PRISONS

Par Aline Andrey

Depuis une année, les cas de violences au sein des Centres fédéraux d'asile (CFA) sortent de l'ombre. Notamment à Bâle et à Giffers (Chevilles) où des plaintes ont été déposées contre des agents de sécurité, et plus récemment à Boudry. En mars, dans une lettre ouverte, le collectif Droit de rester Neuchâtel dénonce un «système punitif» et «une logique de camps». Car, au-delà des cas individuels, on est bien face à une violence institutionnelle et étatique dont découlent abus de pouvoir, gestion catastrophique des conflits, utilisation immodérée du spray au poivre et de plaquages au sol, mépris, racisme, insultes homophobes, harcèlement envers des personnes vulnérables et hospitalisations à la suite d'enfermement dans des cellules dites «de réflexion». A Boudry, des requérants jugés récalcitrants sont en effet isolés pendant des heures dans des containers insalubres. Un mineur y a passé toute une nuit, alors que le règlement l'interdit. «Plusieurs témoignages attestent d'une salle sans aucun mobilier, avec des taches de sang et des odeurs de vomi et d'urine. Beaucoup en ressortent traumatisés. Une personne s'est récemment retrouvée en état d'hypothermie», dénonce le collectif Droit de rester.

Plusieurs tentatives de suicide sont attestées et un requérant d'asile est mort le 23 décembre aux abords du Centre de Boudry. Suicidaire, il était suivi par un psychiatre. Or, ce soir-là, l'accès au Centre lui a été refusé pour cause d'ivresse. Une enquête est en cours. De son côté, la Commission nationale de prévention de la torture, dans son rapport publié en janvier, pointe du doigt le manque de formation et de sensibilisation du personnel de sécurité dans les CFA. Et une prise en charge insuffisante des requérants d'asile victimes de la traite d'êtres humains, de la torture et de violences physiques et psychiques. La Commission souligne également qu'il existe un potentiel d'amélioration considérable en ce qui concerne la manière de gérer les conflits et les griefs de violence». Celle-ci recommande aussi que les mineurs non accompagnés soient logés dans des hébergements qui leur soient réservés et que les horaires de sortie soient élargis afin de «limiter le moins possible la liberté de mouvement». Elle préconise que les sanctions soient prononcées par écrit avec des voies de droit, que les fouilles corporelles n'aient lieu qu'en cas de soupçons concrets, ainsi qu'une clarification des «modalités d'utilisation de la salle de réflexion».

Ces recommandations font écho aux revendications de Droit de rester Neuchâtel qui souligne: «Ce sont l'isolement, l'exclusion, la promiscuité et l'armada d'interdits qui accentuent les traumatismes, les addictions, le stress et les tensions.» Un encadrement social et sanitaire digne d'un Etat de droit est urgent pour «créer un climat de bienveillance, réparateur des traumatismes vécus sur la route de l'exil». Rappelons que les raisons des migrations forcées, dans ce monde globalisé, sont aussi de la responsabilité de la Suisse. Or, aujourd'hui, les victimes sont considérées comme de potentielles criminelles isolées dans des centres gérés par des sociétés de sécurité privées cotées en Bourse. L'asile est devenu un outrageux business. ■

Bons résultats pour l'AVS durant l'année Covid

Les comptes 2020 publiés par le Fonds de compensation s'affichent une nouvelle fois en noir

Sylviane Herranz

Résultat d'exploitation positif pour l'AVS en 2020. Malgré les turbulences sur les marchés financiers provoquées par le Covid-19, l'AVS présente des chiffres noirs pour l'année écoulée. Son résultat de répartition, soit la différence entre le montant des cotisations et autres recettes et celui des rentes versées est lui aussi positif. Selon le communiqué du 19 avril de Compenswiss – le fonds de compensation gérant l'AVS, l'AI et les APG – les recettes de l'AVS se sont élevées à 46,5 milliards de francs en 2020, contre 44 milliards en 2019. Les dépenses se sont portées à 45,9 milliards, contre 45,2 l'année précédente. Les recettes ont ainsi été supérieures de 579 millions aux rentes versées. A cela s'ajoutent les rendements des place-

ments de la fortune AVS. Ils se chiffrent à 1311 millions. Un résultat réjouissant, notait Compenswiss en février, en soulignant l'impact de la crise sanitaire sur les marchés: «Le printemps 2020 a été marqué par une chute vertigineuse des cours boursiers suivie par une reprise extrêmement rapide et forte.» Au final, en ajoutant encore les 51 millions d'intérêts sur la dette que l'AI doit honorer vis-à-vis de l'AVS, le résultat d'exploitation 2020 de l'AVS s'élève à 1,941 milliard de francs. En 2019, le compte était également dans les chiffres noirs avec un montant de 1,682 milliard, le rendement sur les placements, très élevé, ayant compensé un déficit de 1,1 milliard dans la répartition. En 2020, l'écart entre les recettes et les dépenses pour le paiement des rentes AVS a notamment été comblé par les

2 milliards de cotisations supplémentaires engendrées par l'entrée en vigueur de la Réforme fiscale et de financement de l'AVS (RFFA). Ces dix dernières années, l'AVS n'aura connu que deux exercices déficitaires, en 2015 et en 2018. De leur côté, les comptes d'exploitation des Allocations pertes de gain (APG) présentent aussi un résultat positif, de 184 millions pour 1637 millions de francs d'indemnités versées. L'assurance invalidité (AI), par contre, connaît un déficit avec un manque à gagner de 267 millions sur un total de rentes et de prestations versées de 9594 millions. ■

Plus d'informations sur: compenswiss.ch



Les règles vitales sont faites pour ça.

Respectez vos règles vitales et dites STOP
en cas de danger!



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Financé par la CFST
www.cfst.ch

suva

VERS DES TRANSPORTS PUBLICS À L'ŒIL?

Plusieurs organisations de gauche et de défense de l'environnement du canton de Vaud ont lancé, la semaine dernière, une initiative populaire «Pour des transports publics gratuits, écologiques et de qualité»

Jiyana Tassin

Des transports publics gratuits dans tout le canton de Vaud? C'est ce que propose le comité vaudois pour la gratuité des transports publics qui, la semaine dernière, a annoncé le lancement de son initiative populaire cantonale. Le projet, mené par une large alliance, réunit notamment les sections vaudoises du POP, de Solidarités, des Jeunes Verts ou encore de la Grève du climat. Et fait suite à plusieurs initiatives similaires conduites dans d'autres cantons. «La gratuité des transports publics vise un triple objectif: social, économique et écologique», a souligné Anaïs Timofte du POP Vaud, lors d'une conférence de presse organisée mercredi passé à Lausanne. D'après les initiateurs, la gratuité des transports augmenterait substantiel-

lement le pouvoir d'achat des utilisateurs. Et garantirait une meilleure inclusion sociale, avec un accès facilité aux lieux de culture, de formation ou encore de soins. L'alliance rappelle également que les usagers financent aujourd'hui près de la moitié des coûts des transports publics. Et les dépenses liées à ces derniers s'élèvent à 7,7% du budget des ménages suisses.

BÉNÉFICE POUR LES COMMERÇANTS

Estimant le coût du projet entre 300 et 350 millions de francs, le comité soutient que l'Etat de Vaud a largement les moyens de le financer. «Nous n'aurions pas besoin de toucher à la fiscalité. L'argent se trouve déjà dans les caisses du Canton», a défendu Hadrien Buclin de Solidarités Vaud. De plus, cette mesure permettrait de redynamiser les centres-villes et de renforcer l'attrac-

tivité touristique de l'agglomération. Un bénéfice pour les commerçants. «Il est opportun de lancer cette initiative actuellement car, avec le Covid, les transports publics ont massivement perdu en fréquentation. Ce projet permettrait de reconquérir les usagers et d'empêcher que ces derniers ne partent vers des moyens de transport individuels et motorisés», a encore argué Hadrien Buclin.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'idée des transports publics gratuits a déjà fait son chemin dans d'autres villes comme celles de Dunkerque (France) et de Tallinn (Estonie) qui l'ont concrétisée. L'expérience des deux villes montre une forte augmentation de l'utilisation des transports publics à la suite de leur gratuité au détriment de la voiture. Albertine, de la Grève du



THIERRY PORCHET

Monter gratuitement dans un bus à Lausanne ou ailleurs dans le canton pourrait être possible si l'initiative populaire aboutit.

climat Vaud, a renchéri: «A Dunkerque, 10% des usagers ont décidé de vendre ou de ne plus utiliser de véhicules motorisés.» En optant pour cette solution, le Canton de Vaud franchirait un pas en direction de son plan climat. Plus

largement, cette proposition va dans le sens de l'Accord de Paris, que la Suisse a signé. Et qui vise à limiter le réchauffement climatique mondial à 1,5 °C. ■

Nestlé toujours aussi avide de plastiques

Des militants de Greenpeace dénoncent le manque d'investissement de Nestlé dans le réutilisable

Jiyana Tassin

À la veille de l'assemblée générale de Nestlé, le jeudi 15 avril, des militants de Greenpeace Suisse ont projeté une série de messages et de logos sur le bâtiment de la multinationale à La Tour-de-Peilz, dans le canton de Vaud. But de l'action? Dénoncer le manque d'investissement de la société dans le réutilisable. «*Stop Single Use, go Reuse*» (stop à l'usage unique, réutilisons); «*Nestlé stop feeding the world with plastic*» (Nestlé arrête de nourrir le monde avec du plastique) font partie des slogans qui ont notamment défilé sur les murs de l'édifice. Le recours aux hydrocarbures a particuliè-

rement été mis en avant par le biais de visuels détournés de certaines marques de l'entreprise. L'ONG a, en effet, insisté sur le fait que le plastique n'est pas uniquement un problème de déchets puisqu'il est issu du pétrole dont la production, l'utilisation et l'élimination contribuent au réchauffement climatique. «Alors que la pollution liée au plastique ne cesse de s'accroître, Nestlé préfère se bercer d'illusions en misant sur le recyclage du plastique et sur des matériaux alternatifs pour ses emballages tels que le papier/carton par exemple, qui sont en fin de compte toujours à usage unique. Nestlé doit cesser d'investir dans de fausses solutions et s'orienter enfin vers des systèmes réuti-

lisables», a déclaré Matthias Wüthrich, expert zéro déchet pour l'ONG, dans un récent communiqué.

«GREENWASHING...»

Selon Greenpeace, Nestlé a utilisé 1 300 000 tonnes d'emballages plastiques à usage unique en 2020. Le mouvement Break Free From Plastic a, dans un rapport datant de décembre dernier, identifié l'entreprise comme faisant partie des trois plus gros pollueurs de plastique du monde pour la troisième année consécutive. Greenpeace déplore qu'à ce jour encore, moins de 1% des emballages de la société sont réutilisables. «Sans véritables engagements pour des solutions réutilisables, toutes les mesures

prévues par Nestlé ne font que déplacer le problème et s'apparentent à du *greenwashing*. Seul un changement de système pour passer des emballages à usage unique au réutilisable permettra de préserver notre planète de la pollution plastique et de protéger notre climat», a encore souligné Matthias Wüthrich.

LE PLASTIQUE, MATÉRIAU D'AVENIR?

Dans un rapport de Greenpeace relatif à la collecte des déchets plastiques en Suisse, l'ONG affiche son scepticisme quant à l'expansion du recyclage de ce matériau. Sa récupération ne présenterait que peu d'avantages environnementaux. «Si une personne en Suisse dépose 70% de ses déchets plastiques

aux points de collecte pendant un an, le bénéfice écologique équivaut seulement à se passer d'une entrecôte de bœuf», illustre l'organisation. Il faudrait, propose-t-elle, repenser le système de distribution des biens ainsi que les modes de consommation parce que «le potentiel écologique des solutions innovantes en matière d'emballages réutilisables pour les biens de consommation est nettement supérieur à celui du système de recyclage». Et de conclure que le plastique n'est donc pas un matériau d'avenir, car la priorité doit aller aux stratégies d'évitement et de réutilisation, en d'autres termes, à la promotion d'une économie circulaire. ■

Lieux de travail, terreau d'incidents racistes

Humanrights et la Commission fédérale contre le racisme viennent de présenter le rapport 2020 sur les incidents racistes dont un grand nombre se sont déroulés sur les lieux de travail et dans le voisinage des personnes

Sonya Mermoud

Inégalités de traitement, attitudes dénigrantes, refus de prestations, insultes, calomnies, accusations mensongères, profilage racial, propagande raciste, menaces, dommages à la propriété, voire même violences physiques, etc. En 2020, le Réseau des 23 centres de conseil pour les victimes du racisme a documenté et évalué 572 cas de discrimination raciale. Ces incidents et leur analyse ont fait l'objet d'un rapport dressé par l'ONG de défense des droits humains, Humanrights, et la Commission fédérale contre le racisme (CFR). Cette récente étude, la treizième du genre et étoffée d'exemples concrets, montre que la fréquence des problèmes constatés est particulièrement élevée sur les lieux de travail (95 cas) et dans le voisinage des victimes (72 cas). Cette situation s'explique par les effets de la pandémie, la vie sociale s'étant, l'an passé, essentiellement réduite à ces espaces. «Ce que nous pouvons observer durant cette crise sanitaire nous démontre, une fois encore, que l'incertitude et les tensions au sein de la société sont des

circonstances propices au dérapage et au non-respect des personnes. La tentation du bouc émissaire est toujours présente en période de difficultés. Elle prend malheureusement de plus en plus la forme de «fausses nouvelles» et de théories du complot douteuses et faciles à répandre sur les réseaux sociaux...» déclare, dans l'introduction du rapport, Martine Brunschwig Graf, présidente de la CFR.

NÉCESSITÉ DE LA TOLÉRANCE ZÉRO

Le déplacement d'incidents racistes dans la sphère privée, en particulier dans la vie de quartier, se révèle lourd de conséquences. «L'expérience du racisme dans l'environnement de vie, l'endroit où l'on devrait se sentir le plus à l'aise et en sécurité, est particulièrement stressante pour les personnes concernées», souligne Humanrights dans un communiqué. Et l'ONG d'insister sur la nécessité de sensibiliser les gérances immobilières, les propriétaires et le voisinage à cet état de fait, estimant qu'ils doivent être tenus «responsables des agressions et de l'absence des possibilités d'action pour protéger les locataires».

Le lieu de travail reste toutefois le domaine le plus touché par la problématique où stéréotypes et préjugés génèrent des inégalités de traitement. «Les entreprises et les institutions publiques doivent enfin prendre leurs responsabilités et adopter une position ferme, intransigeante et cohérente contre toutes les formes de racisme et de discrimination, et mettre en place une politique interne de tolérance zéro.» La nécessité de la formation continue des cadres et des employés est évoquée. Les autres domaines dans lesquels ont eu lieu des discriminations regroupent, par ordre d'importance décroissant, les espaces publics et l'administration, les centres de formation, les réseaux sociaux et les interactions avec la police. La xénophobie, puis le racisme anti-Noir et enfin l'hostilité à l'égard de personnes musulmanes sont les principaux facteurs générant des discriminations.

POINTE DE L'ICEBERG

Le rapport consacre aussi un chapitre aux données relatives aux victimes. La plupart d'entre elles sont européennes (168). Un facteur qui n'a rien de sur-

prenant, la grande majorité de la population étrangère résidant dans nos frontières provient d'un pays du Vieux-Continent. Viennent ensuite des ressortissants d'Afrique (148), puis du Proche-Orient et d'Asie centrale (58). Détail piquant: les centres de conseil ont épaulé un grand nombre de personnes suisses (87) discriminées car perçues comme étrangères. Des Erythréens et des Syriens ont aussi eu recours aux prestations des centres. Reste que le rapport ne reflète qu'une partie de la réalité du racisme en Suisse. Le nombre de cas non signalés demeure élevé selon l'étude. Les raisons évoquées sont multiples. Parmi ces dernières: l'existence d'autres structures non spécialisées confrontées à la problématique ou traitant par exemple d'un aspect spécifique du racisme comme l'hostilité à l'égard de personnes musulmanes ou l'antisémitisme. Les victimes renonceraient aussi bien souvent à se manifester, «par méconnaissance des services à disposition, par défiance, ou parce qu'elles ont peur, ou tendance à minimiser ou à refouler certains incidents». ■

DISCRIMINATION AU TRAVAIL: UN EXEMPLE TIRÉ DU RAPPORT

Monsieur K. travaille depuis vingt ans comme chef de cuisine dans une entreprise de restauration, lorsque celle-ci procède à un licenciement collectif. Monsieur K. ne se voit pas proposer d'autre emploi, son préavis de licenciement n'est pas respecté et on ne lui verse pas de prime de fidélité comme à ses collègues. Monsieur K. se sent trahi et humilié par l'entreprise. Lors de l'entretien avec le centre de conseil auquel il s'est adressé, il évoque par ailleurs les innombrables remarques, gestes et inégalités de traitement méprisants subis sur son lieu de travail. Avec l'aide de son interlocuteur, il écrit à la direction de son entreprise qui propose un rendez-vous. Une première rencontre en présence de personnes du centre et de M. K. est organisée, suivie d'une seconde entrevue avec, alors, le supérieur direct de la victime. Qui hésite à y participer, redoutant cette confrontation. Il finit par s'y résoudre. L'histoire se termine par des excuses des responsables et du chef de M. K. pour les expériences racistes et discriminatoires auxquelles il a été confronté, aux souffrances occasionnées, ainsi que pour les erreurs commises lors de la procédure de licenciement. Il va aussi avoir droit à la prime de fidélité... ■

PROGRAMME DU 1^{er} MAI EN SUISSE ROMANDE

«POUR UN NOUVEAU DÉPART SOCIAL»

GENÈVE

GENÈVE
«Solidaires pour la justice sociale, climatique et féministe!»

11h Rassemblement et commémoration devant la Pierre en hommage aux victimes du 9 novembre 1932, et hommage aux brigadistes.

13h30 Rassemblement au boulevard James-Fazy.

14h Départ du cortège et arrivée à la plaine de Plainpalais.

Port du masque et respect des distances obligatoires.

NEUCHÂTEL

NEUCHÂTEL

13h30 Départ du cortège, place de la Gare.

15h Arrivée, collège de la Promenade.

Prises de parole: Collectif neuchâtelois pour la grève féministe, Droit de rester Neuchâtel, Grève du climat, Christian Weber, président d'Unia Neuchâtel.

LE LOCLE

13h30 Rendez-vous sur le parvis de l'Hôtel-de-Ville.

Prises de parole: Grève du climat, Association suisse pour le droit des femmes, Unia Neuchâtel.

FLEURIER

Dès 11h Inauguration de la Bibliothèque ouvrière.
Prises de parole: POP, PS, Unia.
Port du masque obligatoire et respect des mesures sanitaires.

FRIBOURG

FRIBOURG

«Pour la Solidarité entre les générations. Renforçons l'AVS»

Dès 9h Différentes organisations seront présentes sur la place Python avec des stands (malheureusement sans vente de boissons ou de nourriture).

12h30 Départ du cortège depuis la place Python.

14h env. Discours à la place Python.

16h Fin des activités.

TRANSJURANE

DELÉMONT

«Du bruit pour l'égalité salariale, du bruit pour la fonction publique!»

11h Rassemblement bruyant sur la place de la Gare.

Prises de parole sur l'initiative cantonale pour l'égalité salariale et les attaques contre la fonction publique.

Prenez vos réveils matin. Apéro, actions bruyantes: le tout dans le respect des normes Covid.

VAUD

LAUSANNE, NYON, MORGES, YVERDON-LES-BAINS, VEVEY

9h-12h Stands au marché.
Plus d'informations sur les lieux: vaud.unia.ch

LAUSANNE

(sous réserve de modifications, voir sur: vaud.unia.ch)

15h Rassemblement au CHUV

15h30 Départ de la manifestation jusqu'à la Riponne, interventions syndicales, de la Grève pour l'avenir et de la Grève des femmes.

17h Fin de la manif.

VEVEY

13h30 Rassemblement devant l'hôtel de ville puis manifestation en ville.

14h30 Arrivée à la place du Marché, discours, stands.

Env. 15h Départ pour rejoindre le 1^{er} Mai lausannois.

Le programme pour toute la Suisse est complété en ligne au fur et à mesure des informations reçues: sgb-uss.ch/1ermai2021 ■



USS: 1^{er} Mai numérique à partir de 13h sur mai2021.ch



OLIVIER VOGELSANG

Alors que la tradition des cortèges peut reprendre dans certains cantons, l'USS renouvelle son expérience de l'année dernière avec une émission en direct et en ligne qui aura lieu dès 13h ce 1^{er} Mai.

L'Union syndicale suisse (USS) diffusera en direct et en streaming, depuis son studio de Zurich, une émission à l'occasion du 1^{er} Mai 2021. Elle débutera à 13h, avec des reportages sur des actions effectuées devant les entreprises ou dans d'autres lieux centraux, ainsi que sur des rassemblements dans les régions. Des invités de marque de Suisse et d'ailleurs prendront part à l'émission.

Parmi les intervenants:

Simonetta Sommaruga, conseillère fédérale.

Pierre-Yves Maillard, président de l'Union syndicale suisse (USS).

Vania Alleva, présidente d'Unia.

Mattea Meyer et **Cédric Wermuth**, coprésidents du Parti socialiste suisse.

Julia Friedrichs, auteure et journaliste.

Marie-Claire Cailletaud, responsable de l'industrie à la CGT (France).

Luca Visentini, secrétaire général de la Confédération européenne des syndicats (CES). ■

BRÈVE

«NON À L'ÉTAT POLICIER!»

Le 13 juin prochain, les Suisses seront appelés à se prononcer au sujet de la nouvelle Loi fédérale sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT). Un projet contesté par un comité citoyen auteur d'un appel en ligne «Non à l'Etat policier! Non aux lois d'exception! Votons non le 13 juin prochain aux mesures liberticides!»*. Selon ce dernier, les dispositions prévues «permettent d'intimider, de surveiller et de criminaliser toute personne ayant des opinions critiques, tous ceux qui participent de près ou de loin à des mouvements sociaux contestataires». Elles ouvrent la voie, à leurs yeux, à des violations très graves des libertés personnelles et démocratiques. Dans son appel, le groupe précise quelques dates clefs qui ont jalonné l'histoire de la Suisse en matière de surveillance et de suspicion, à l'image de l'affaire des fiches, découvertes en novembre 1989. Pour lui, les MPT poursuivent le même objectif. Rappelons que la législation, qui a été combattue par référendum, a revu la définition «d'activité terroriste», autorisant une large interprétation. Et permettant la mise en place de mesures sur la base de simples soupçons de dangerosité, à titre préventif. Avec, à la clef, des interdictions de périmètre et de contacts, une surveillance via des bracelets électroniques, des assignations à résidence, une localisation par téléphonie mobile, etc. Des contraintes n'épargnant pas les enfants puisqu'elles pourront s'appliquer à des jeunes dès l'âge de 12 ans...

«Ce nouveau paquet de lois octroie des pouvoirs discrétionnaires à l'Office fédéral de la police. Il institue une forme de droit à l'arbitraire, sans aucune transparence et sans possibilité de contrôle effectif par une instance judiciaire indépendante, des décisions prises (...). Parce que ce sont nos libertés d'expression et d'opinion qui sont en danger, nous votons et appelons à voter Non à ce paquet de lois d'exception. Les droits démocratiques de chacun doivent être respectés. Ces sont des droits que l'on ne doit en aucun cas limiter, voire supprimer, car un état d'exception conduit à un régime autoritaire et policier.» ■ **SM**

*framaforms.org/appeel-non-a-letat-policier-non-aux-lois-dexception-votons-non-le-13-juin-prochain-aux-mesures-1

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33.

Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci de contacter le 032 653 01 11.

Lyss: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33.

Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES

Dans la région Fribourg, la permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

GENÈVE

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Les locaux du syndicat Unia sont ouverts au public lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi de 14h à 18h. Les adhésions pouvant être réalisées à

nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. **Notre charge de travail actuelle nous force en effet à réserver tout conseil juridique à nos adhérents.**

PERMANENCE PAPYRUS

Les permanences «Papyrus» sont désormais réservées uniquement aux membres d'Unia affiliés depuis au moins trois mois. Des rendez-vous sont possibles le mercredi entre 14h et 18h. Pour plus d'informations, écrivez à geneve@unia.ch ou appelez le 0848 949 120.

NEUCHÂTEL

HORAIRE DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel

Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi de 15h à 18h.

Ouverture des secrétariats: du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h et le vendredi de 10h à 12h.

Fleurier

Ouverture du secrétariat: vendredi de 9h30 à 12h.

Le Locle

Le secrétariat est fermé jusqu'à nouvel avis.

Permanence téléphonique pour toute la région: du lundi au vendredi de 10h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 18h.

TRANSJURANE

PERMANENCES SYNDICALES

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

Porrentruy: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.

Moutier: le 1^{er} jeudi ouvrable de chaque mois, de 14h30 à 18h.

Tavannes: lundi de 14h30 à 18h.

Saint-Imier: mardi et jeudi de 14h30 à 18h.

Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au jeudi de 14h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h.

PERMANENCES CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

Porrentruy: lundi de 14h30 à 18h.

Moutier: jeudi de 14h30 à 18h.

Tavannes: lundi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h, mercredi de 9h à 12h.

Saint-Imier: mardi et jeudi de 14h30 à 18h.

Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au vendredi de 9h à 12h.

VALAIS

DÉMÉNAGEMENT

Le secrétariat d'Unia Sion a déménagé.

Coordonnées complètes:

Syndicat Unia Région Valais,

place du Midi 21, case postale 2190,

1950 Sion 2 Nord.

Le numéro de téléphone reste le même.

SYNDICAT ET CAISSE DE CHÔMAGE

Sierre: 027 602 60 00

Sion: 027 602 60 00

Martigny: 027 602 60 00

Monthey: 027 602 60 00

HORAIRES

Permanence téléphonique: du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30. Ouverture du guichet caisse de chômage: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

PERMANENCES SYNDICALES

Sierre: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30. Lundi soir, de 17h à 19h.

Sion: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.

Martigny: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.

Monthey: mardi et vendredi, de 8h30 à 11h30. Mardi soir, de 17h à 19h.

VAUD

HORAIRES

Secrétariats

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun. Vous pouvez les contacter au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France.

Les permanences des secrétariats ci-dessus **se font uniquement sur rendez-vous. Elles ont lieu les lundis, mardis et jeudis de 14h à 18h.**

Pour les autres secrétariats, renseignez-vous par téléphone. Horaires téléphoniques: **Lundi à vendredi matin** de 8h30 à 12h. **Lundi après-midi** de 13h30 à 17h.

Mardi et jeudi de 13h30 à 18h.

Mercredi après-midi fermé.

Vendredi après-midi de 13h30 à 16h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne: 021 313 24 80

Crissier: 021 612 00 40

Morges: 021 811 40 70

Nyon: 022 994 88 40

Yverdon: 024 424 95 85

Le Sentier: 021 845 62 66

Vevey: 021 925 70 01

Aigle: 024 466 82 86

UNE MILITANTE CHINOISE DÉFIE LA JUSTICE SUISSE

Militante ayant soutenu la Zad, Howey Ou, une jeune activiste chinoise, a fait une grève de la faim au centre-ville de Lausanne pour protester contre sa condamnation. Rencontre

Jiyana Tassin

«Défendre la nature n'est pas un crime, c'est une nécessité», pouvait-on lire, en anglais, la semaine dernière sur une pancarte dressée à la place de la Palud, à Lausanne. L'auteure de ces mots? L'activiste chinoise Howey Ou, 18 ans, qui a fait, du lundi 19 au mercredi 21 avril, une grève de la faim au centre-ville, qu'elle a prolongé durant quelques jours par la suite. Pendant ces trois premières journées, la jeune femme a campé sur les lieux et expliqué aux intéressés la raison de sa présence: protester contre la peine de prison et l'amende éclopées à la suite de l'évacuation de la Zad (zone à défendre) de la colline du Mormont, le 30 mars dernier. Pour rappel, des dizaines d'activistes avaient occupé le terrain, pendant plus de cinq mois, afin de sauvegarder sa riche biodiversité et son patrimoine archéologique menacés par l'extension de la carrière du cimentier LafargeHolcim. Installée face à l'hôtel de ville, devant la statue de la Justice, Howey Ou souhaitait montrer symboliquement que l'équité n'existe pas dans un pays qui continue d'accueillir des groupes industriels comme Holcim. «Je proteste contre la sentence injuste du procureur vaudois prononcée le 30 mars 2021. Je risque 60 jours de prison et 1200 francs d'amende pour avoir tenté de m'introduire dans la Zad au moment de son évacuation.» Une quarantaine de zadistes auraient également reçu la même condamnation. Howey Ou s'était rendue trois fois, en l'espace de trois semaines, sur les lieux

afin de manifester son soutien aux zadistes. Rencontre le deuxième jour de sa grève de la faim, celle qu'on appelle à l'international la «Greta de Chine», n'a pas perdu son courage. Au milieu de sacs de couchage, de bouteilles d'eau et de couvertures apportés par des amis, elle a, malgré la fatigue, affirmé avec conviction: «Je suis sûre que mon action peut faire réfléchir les politiques et la population. Des centaines de gens passent devant moi chaque jour. Je voudrais qu'ils comprennent mon combat.»

MILITANTE À PLEIN TEMPS

Originaire de la province du Guangxi en Chine, Howey Ou, après deux ans d'activisme dans son pays, a décidé de rejoindre l'Europe afin d'échanger avec d'autres militants et de faire converger les luttes climatiques au-delà des frontières. Elle raconte notamment la pression que le Gouvernement chinois exerçait sur elle et sa famille pour qu'elle arrête ses manifestations pacifiques. «A la suite de l'action de Greta Thunberg, je faisais la grève tous les vendredis à Guilin. Cette ville est ravagée par les inondations causées par le réchauffement climatique. Aujourd'hui, je suis militante à plein temps», explique celle qui est arrivée en Suisse il y a un mois environ. Dans un document, déposé à ses pieds et à l'intention des passants, la jeune femme explique en substance, au travers d'un poème, les raisons de son activisme. «Pourquoi je me rebelle? Parce que le système est vraiment injuste», écrit-elle, avant de conclure tristement: «Finalement, d'un côté, les inon-



Howey Ou, surnommée à l'échelle internationale la «Greta de Chine», le deuxième soir de sa grève de la faim au pied de la fontaine de la Justice de la Palud à Lausanne. Elle protestait contre la peine de prison et l'amende reçues pour avoir tenté de défendre la Zad.

dations emportent les maisons des fermiers pauvres; de l'autre, des machines rasant les bois des riches collines.» Intrigué, un passant s'approche, lit le panneau et lui propose son aide... Courageuse, elle répond sans hésitation: «Créez votre propre activisme. Informez-vous et sensibilisez vos proches à la question climatique.»

SOUTIENS

Arianne*, une passante de 54 ans, s'arrête elle aussi. Ayant suivi les développements de la Zad, elle manifeste son inquiétude quant à la puissance des multinationales: «C'est triste et affligeant que des jeunes aient besoin de mettre leur santé en danger pour qu'on les écoute. On aimerait que la justice soit rendue naturellement. Cette action sera utile si elle est intelligemment relayée par les médias, car les politiciens se soucient de leur popularité.» Accroupi pour prendre une photo de la pancarte de Howey Ou, Jojo*, 52 ans, explique pour sa part qu'il dirige une troupe de clowns activistes. Il a notam-

ment donné des cours à la Zad. «Nous étions présents lors de l'évacuation de la colline. L'image d'un clown se faisant déloger par des policiers est symboliquement très forte.» Arrive Marie, une psychothérapeute de 65 ans. Elle raconte, quant à elle, qu'elle connaît bien la colline du Mormont et aime beaucoup s'y rendre: «Je trouve très important que des actions comme celle de Howey Ou soient menées. Le bétonnage n'est pas une issue. On devrait l'utiliser seulement lorsqu'il est indispensable!» ■

*Prénoms d'emprunt.

«Il faut que la transition écologique donne envie»

Unia Neuchâtel organisait la semaine dernière une visioconférence sur le thème de la convergence entre le monde du travail et la lutte climatique

Jérôme Béguin

Un mois avant la «Grève pour l'avenir», une journée d'action pour la justice climatique et la transformation sociale prévue le 21 mai, Unia Neuchâtel organisait mercredi dernier une conférence sur le thème «Monde du travail et crise climatique, vers la convergence des luttes». Le syndicat avait invité deux militants français à s'exprimer en visioconférence: Christine Poupin, syndicaliste dans l'industrie chimique et porte-parole du Nouveau parti anticapitaliste, et Maxime Combes, économiste et représentant d'Attac. Auteur de *Sortons de l'âge des fossiles! Manifeste pour la transition* (Seuil, 2015), ce dernier a, en préambule, rappelé dans quelle «situation catastrophique» nous nous trouvons. «Chaque point de PIB provoque une augmentation des émissions», «il n'y a pas de possibilité d'accroître le commerce international dans le respect des objectifs de la réduction des émissions», a-t-il, entre autres, assené. Ce chargé de mission à l'Aitec (Association internationale de techniciens, d'experts et de chercheurs) a plaidé pour l'arrêt des investissements dans la recherche d'hydrocarbures. «Il faut sortir l'énergie des griffes de la finance internationale et

se réapproprié ce secteur comme un bien commun.»

«Une transition aussi radicale ne sera possible qu'avec une participation profonde de la population», a dit, de son côté, Christine Poupin. Or, en tant que salariés, «nous sommes enchaînés à notre travail, même si ce travail détruit nos vies et notre environnement». «Comment lever cet enfermement, cette contradiction? En plus dans la situation d'offensive antisociale extraordinaire que nous connaissons? s'est interrogée la militante anticapitaliste. Il faut que ce changement fasse envie.» Pour la syndicaliste, une réduction massive du temps de travail pourrait être un élément essentiel pour améliorer les conditions d'existence.

TEMPS DE TRAVAIL EN QUESTION

Un objectif poursuivi par l'initiative cantonale «1000 emplois» que viennent de lancer les syndicats genevois et dont a parlé un participant au débat qui a suivi les interventions des deux invités. En plus de la création d'emplois verts, son texte propose la semaine de 32 heures à l'horizon 2030. Ce thème n'intéresse pas que les Genevois: «Nous prenons très au sérieux la revendication de la baisse du temps de travail qui fera l'objet d'une formation au sein d'Unia Neuchâtel le 18 mai pour

notre comité régional et les personnes déléguées au Congrès», a précisé la secrétaire régionale Silvia Locatelli.

«Ce qui paraît essentiel, c'est que les gauches politiques et syndicales construisent un discours et des propositions qui fassent sens, il faut présenter une alternative à la mondialisation capitaliste. Soit nous sommes en mesure d'apporter des réponses à ces questions écologiques, soit ce sont les extrêmes droites qui emporteront le morceau», a déclaré Maxime Combes. «Toutes les crises serviront à renforcer le système, qui ne tombera jamais de lui-même s'il n'y a pas une force de mobilisation et de propositions pour le remplacer», a conclu, pour sa part, Christine Poupin. Suivies par une cinquantaine de participants, les deux heures de conférence et de débat n'auront toutefois pas suffi à trouver toutes les réponses et à élaborer les propositions permettant d'associer transition écologique et justice sociale. Nul doute que les réflexions se poursuivront lors de prochaines rencontres. Le 21 mai devrait être une étape importante sur le chemin de cette indispensable convergence entre monde du travail et lutte pour le climat. ■

ANNONCE

PLUS QUE JAMAIS DURABLES ET SOLIDAIRES!

Défendons le salaire minimum
Empêchons l'ouverture des magasins le soir et le dimanche
Protégeons et améliorons les conditions de travail

VOTEZ GAUCHE PLURIELLE LE 9 MAI 2021
Laurent Kurth | Florence Nater | Roby Tschopp

PS

ÉVITER LES SANCTIONS AU CHÔMAGE, MODE D'EMPLOI

Un demandeur d'emploi sur dix est pénalisé financièrement, souvent par méconnaissance de l'assurance chômage. Quelques astuces pour ne pas y laisser trop de plumes

Textes Jérôme Béguin

À Genève, le Parlement a adopté en mars une motion invitant le Conseil d'Etat à modifier sa politique de contrôle des personnes au chômage et à mettre le holà aux sanctions. Entre 1000 et 1400 demandeurs d'emploi genevois sont en effet pénalisés financièrement chaque mois (lire ci-dessous). Genève n'est cependant pas une exception par rapport aux autres cantons. La Loi fédérale sur l'assurance chômage prévoit un certain nombre d'obligations et des suspensions de l'indemnisation dans les cas où celles-ci ne sont pas respectées. En 2019, le taux de sanctions au bout du lac s'établissait à 97 pour 1000 assurés, alors qu'il atteignait 101 en moyenne nationale. Un chômeur sur dix se voit, à un moment ou à un autre de l'année, privé d'une partie de son revenu, souvent par méconnaissance du fonctionnement de l'assurance. Précisons d'emblée que ce ne sont pas les caisses de chômage qui décident des sanctions, mais les offices régionaux de placement (ORP) pilotés par les services cantonaux de l'emploi. «Les caisses ne font qu'exécuter. C'est un peu pervers en ce qui concerne les caisses syndicales, car les syndiqués ont parfois l'impression d'être pénalisés par leur syndicat. Les syndicats peuvent, par contre, faire opposition, précise Alexandre Baljovic, coordinateur de l'Association de défense des chômeurs à Genève. Vous essayez de faire de votre mieux et *paif* vous recevez, du jour au lendemain, une décision de suspension avec 500 francs en moins à la fin du mois. Et il y a un ef-

fet en cascade. Répétées, les sanctions s'alourdissent et, dès la quatrième, il y a un examen d'aptitude au placement qui peut déboucher sur une suppression du droit au chômage. Les gens pensent que les ORP sont des lieux où ils vont être accueillis et accompagnés dans la recherche d'emploi. Il faut oublier un peu cette idée du service public de l'emploi. Il faut plutôt se blinder et savoir que son conseiller en placement ne va pas forcément aider, mais sera plutôt là pour vous mettre la pression.» Alors voici quelques conseils pour ne pas y laisser trop de plumes.

COMMENCEZ TOUT DE SUITE LES RECHERCHES D'EMPLOI

Pour toucher les indemnités, vous devez remplir chaque mois le formulaire «Preuves des recherches personnelles effectuées en vue de trouver un emploi». Or, ces recherches doivent aussi être réalisées jusqu'à trois mois avant le début du chômage, même si vous êtes toujours en emploi. En 2019, plus d'un tiers des sanctions infligées à Genève avaient pour motif des recherches d'emploi manquantes ou insuffisantes avant la période d'indemnisation. «Au début du chômage, il y a un délai d'attente de cinq jours durant lequel on n'est pas indemnisé et qui correspond, grosso modo, à un quart des indemnités mensuelles. Si d'emblée, vous vous prenez une sanction de cinq jours supplémentaires, vous n'aurez pas grand-chose à la fin de ce premier mois de chômage. Surtout que, rappelons-le, le gain assuré n'équivaut qu'à 70% de son salaire, ou à 80% dans certains cas, par exemple si vous avez des enfants à



THÉRIY PORCHET

Etre au chômage n'est déjà pas facile. De surcroît il existe de nombreux pièges. Il est important d'être bien informé et de faire les démarches nécessaires, sous peine d'être pénalisé. Et dans ce cas, il ne faut pas non plus hésiter à s'opposer à des décisions qui ne semblent pas correctes.

charge», prévient Alexandre Baljovic. «Il est impératif de commencer les recherches d'emploi dès l'annonce de son congé ou trois mois avant la fin de son contrat à durée déterminée», explique Karine Klopfenstein, juriste à l'Association de défense des chômeurs. «Dès le premier contact avec un assuré, au guichet ou par téléphone, c'est la première chose que nous disons: il ne faut pas attendre pour chercher un nouveau travail», indique, de son côté, le directeur de la caisse de chômage Unia, Daniel Santi. Les jeunes arrivant en fin d'études qui projettent de s'inscrire au chômage doivent aussi veiller à réaliser des recherches trois mois avant.

UTILISEZ VOTRE RÉSEAU

«Pour remplir ces feuilles de recherches d'emploi, on peut indiquer des noms de son entourage, de son réseau. Il est possible, par exemple, de dire que l'on a téléphoné à d'anciens collègues», conseille Alexandre Baljovic. Cela est important: il n'y a pas que les annonces publiées dans les journaux et sur les sites, les offres spontanées et les visites dans les entreprises qui sont recevables, vous pouvez ajouter les coups de téléphone et les rencontres de connaissances (cochez la case «visite personnelle»).

PRÉSENTEZ AU MOINS DIX RECHERCHES PAR MOIS

Combien faut-il effectuer de recherches? Sachant que le formulaire idoine contient quatorze lignes. «Pour le Tribunal fédéral, il faut présenter dix à douze recherches par mois. A Genève, l'Office cantonal de l'emploi évoque plusieurs recherches par semaine, on peut imaginer un minimum de huit par mois. Je conseille pour ma part d'en faire dix sachant qu'il faut qu'elles s'intensifient lorsque le chômage devient imminent. Ensuite, le nombre de recherches est inscrit dans le plan d'action fixé par un conseiller de l'ORP. Elles devront notamment être étalées sur l'ensemble du mois et non groupées en une courte période», détaille Karine Klopfenstein. Le nombre des recherches dépend des professions, certaines branches n'ayant que peu d'emplois à proposer, ajoute Daniel Santi. «Nous conseillons de cibler les recherches et de les élargir au besoin, mais surtout de prioriser la qualité», précise le directeur de caisse.

CONSERVEZ LES PREUVES DE VOS RECHERCHES

Daniel Santi recommande de constituer un «dossier de preuves des recherches pour l'ORP». Il pourra servir à fonder une éventuelle opposition à une décision de pénalité. Photocopiez aussi la feuille de recherche d'emplois avant de l'envoyer ou de la remettre à l'ORP.

NE CRAIGNEZ PAS DE VOUS OPPOSER

«En cas de sanction, nous fournissons une explication et informons les personnes sur leur droit de recours», indique le directeur de la caisse Unia, Daniel Santi. Il est possible de s'opposer à une sanction dans un délai de trente jours. Votre secrétaire syndical ou des associations peuvent vous aider à rédiger l'opposition. «Dans le cas des recherches d'emploi, si aucune n'a été présentée, une opposition n'a cependant aucune chance d'aboutir sauf circonstances exceptionnelles. Si le nombre est insuffisant, il faut juger là des circonstances. En ce qui concerne les sanctions pour refus d'un emploi convenable, qui peuvent se monter à trente ou quarante jours de pénalité, ce qui est énorme, nous obtenons plus aisément gain de cause devant le Tribunal cantonal des assurances sociales compétent», explique Karine Klopfenstein. «Lorsque l'on évoque le refus d'un emploi, on pourrait croire qu'il s'agit d'un paresseux qui refuse un job. En réalité, des employeurs disent parfois n'importe quoi pour se débarrasser des questionnaires des ORP. Ceux-ci n'assurent pas de suivi, se contentant de pointer le motif pour lequel le candidat n'a pas été retenu», souligne Alexandre Baljovic.

ÉVITEZ DE PARLER DE LA GARDE DE VOS ENFANTS À VOTRE CONSEILLER

«Il arrive souvent aux mères d'enfants en bas âge de s'entretenir avec leur conseiller de l'ORP de leurs difficultés à concilier vie professionnelle et vie familiale. Elles reçoivent ensuite un ordre de prouver que leurs enfants sont gardés, faute de quoi elles sont déclarées inaptes au placement. Il faut éviter de se confier sur ce point et ne pas parler non plus de ses enfants lorsqu'ils sont malades», met en garde Alexandre Baljovic.

N'HÉSITEZ PAS À DEMANDER CONSEIL

En cas de questions ou de problèmes, n'hésitez pas à demander conseil, soit auprès de la caisse Unia, d'un secrétaire syndical ou d'une association. Les associations de défense des chômeurs sont actives dans les cantons de Genève, Vaud et Neuchâtel, mais d'autres organismes assurent aussi des permanences gratuites. En ligne, vous pouvez consulter le site guidechomage.ch édité par Le Trialogue, une association genevoise qui tient également une permanence chômage. ■



THÉRIY PORCHET

«LE SENTIMENT D'INJUSTICE S'EST ACCRU»

Le Grand Conseil genevois a demandé au gouvernement du bout du lac d'adapter les exigences de l'ORP aux réalités économiques et sanitaires, ainsi que d'annuler et rembourser les sanctions infligées depuis le début de la crise. Le Conseil d'Etat doit maintenant présenter, dans un rapport, des propositions concrètes. Ce sera la nouvelle conseillère d'Etat Fabienne Fischer qui en aura la charge puisqu'elle va, ce 29 avril, remplacer Mauro Poggia à la tête du Département de l'emploi.

«Le nombre de sanctions a certes augmenté à Genève et dans d'autres cantons, mais sans que l'on puisse affirmer que les ORP ont été plus durs, estime le directeur de la caisse de chômage Unia, Daniel Santi. Le nombre de chômeurs a augmenté en proportion. Et sans doute que les demandeurs d'emploi ont été moins renseignés durant cette période: les séances d'information aux nouveaux chômeurs ont été annulées, les entretiens avec les conseillers ORP ont été suspendus et se sont tenus ensuite par téléphone. Certains, qui déposaient leur dossier directement dans les entreprises, en ont été empêchés par les fermetures et beaucoup d'offres spontanées sont restées sans réponse. Mais je crois que le sentiment d'injustice s'est accru en raison du confinement et de l'arrêt total ou partiel de l'activité.»

Pour Alexandre Baljovic, les sanctions sont en augmentation depuis l'entrée en fonction de l'actuel directeur de l'Office cantonal de l'emploi en 2014. 17 025 pénalités ont en effet été administrées en 2019, contre 6754 six ans plus tôt. «C'est devenu le seul mode d'interaction entre les demandeurs d'emploi et leurs conseillers, on ne parle plus de réinsertion, d'aide à la recherche, de perfectionnement professionnel, de quelque autre mesure que ce soit. Cela crée un climat délétère. Certains nous disent que, lorsqu'ils ont rendez-vous avec leur conseiller, ils ne mangent plus et ne dorment plus durant trois jours. D'autres renoncent au chômage et on ne sait pas très bien ce qu'ils deviennent. Si cela se passait dans une boîte privée, un tribunal jugerait qu'il s'agit de mobbing.» ■